



Extrait du Registre des délibérations du Conseil de Communauté

Séance du Jeudi 27 Septembre 2018

Conseillers communautaires en exercice : 128

Le Conseil de Communauté, régulièrement convoqué, s'est réuni à la salle des conférences de la CCIT du Doubs à Besançon, sous la présidence de M. Gabriel BAULIEU, Vice-Président, puis de M. Jean-Louis FOUSSERET, Président de la CAGB.

Ordre de passage des rapports : 0.1, 0.2, 0.3, 1.1.1, 1.1.2, 1.1.3, 1.1.4, 1.1.5, 1.1.6, 1.1.7, 1.2.1, 1.2.2, 7.1, 7.2, 7.3, 7.4, 7.5, 7.6, 7.7, 8.1, 8.2, 8.3, 8.4, 8.5, 8.6, 8.7, 8.8, 8.9, 8.10, 8.11, 8.12, 8.13, 2.1, 2.2, 2.3, 3.1, 3.2, 3.3, 3.4, 3.5, 3.6, 3.7, 3.8, 3.9, 3.10, 3.11, 3.12, 3.13, 3.14, 3.15, 4.1, 4.2, 4.3, 4.4, 4.5, 4.6, 4.7, 5.1, 5.2, 5.3, 5.4, 5.5, 5.6, 5.7, 5.8, 6.1, 6.2, 6.3, 6.4, 6.5, 6.6, 6.7, 6.8, 6.9, 9.1, 9.2.

La séance est ouverte à 18h15 et levée à 21h10.

Étaient présents : Amagney : M. Thomas JAVAUX (à partir du 1.1.1) Arguel : M. André AVIS représenté par M. Claude GRESSET-BOURGEOIS Audeux : Mme Françoise GALLIOU (jusqu'au 3.2) Avanne-Aveney : M. Alain PARIS représenté par Mme Marie-Jeanne BERNABEU Besançon : M. Eric ALAUZET (à partir du 1.1.1 et jusqu'au 1.1.4), M. Frédéric ALLEMANN, Mme Anne-Sophie ANDRIANTAVY, Mme Sorour BARATI-AYMONIER, M. Nicolas BODIN, Mme Catherine COMTE-DELEUZE, M. Laurent CROIZIER, M. Clément DELBENDE, M. Cyril DEVESA, M. Emmanuel DUMONT, M. Ludovic FAGAUT, Mme Odile FAIVRE-PETITJEAN, Mme Béatrice FALCINELLA, M. Jean-Louis FOUSSERET (à partir du 1.1.1), M. Abdel GHEZALI (à partir du 1.1.1), M. Philippe GONON (à partir du 1.1.1), M. Jacques GROSPERRIN, M. Jean-Sébastien LEUBA, M. Michel LOYAT, Mme Elsa MAILLOT, M. Thierry MORTON (jusqu'au 3.8), M. Philippe MOUGIN, Mme Sophie PESEUX (à partir du 1.1.1), Mme Danielle POISSENOT, M. Yannick POUJET (à partir du 1.1.1), M. Anthony POULIN, Mme Françoise PRESSE, Mme Karima ROCHDI, M. Dominique SCHAUSS (à partir du 1.1.5), M. Rémi STHAL, Mme Ilva SUGNY (à partir du 1.1.7), Mme Catherine THIEBAUT (à partir du 1.1.7), M. Gérard VAN HELLE, Mme Anne VIGNOT, Mme Sylvie WANLIN, Mme Marie ZEHAF (à partir du 1.1.1) Beure : M. Philippe CHANEY représenté par Mme Chantal JARROT Bonnay : M. Gilles ORY Brailans : M. Alain BLESSEMAILLE (à partir du 1.2.1) Busy : M. Alain FELICE (à partir du 1.2.1) Chalezeule : M. Christian MAGNIN-FEYSOT représenté par Mme Andrée ANTOINE Chalèze : M. Gilbert PACAUD Champagny : M. Olivier LEGAIN Champvans-les-Moulins : M. Florent BAILLY Chauenne : M. Bernard VOUGNON Chevroz : M. Yves BILLECARD Châtillon-le-Duc : Mme Catherine BOTTERON Chemaudin et Vaux : M. Bernard GAVIGNET (à partir du 1.1.1) Cussey-sur-l'Ognon : M. Jean-François MENESTRIER Dannemarie-sur-Crête : M. Gérard GALLIOT Deluz : M. Fabrice TAILLARD Devecey : M. Michel JASSEY (à partir du 2.1) Ecole-Valentin : M. Yves GUYEN Fontain : Mme Martine DONEY Geneuille : M. Jean-Claude PETITJEAN représenté par Mme Sandrine BOUTARD Gennes : Mme Thérèse ROBERT représentée par M. Christophe DEMESMAY Grandfontaine : M. François LOPEZ Larnod : M. Hugues TRUDET représenté par M. Sébastien CUINET (jusqu'au 3.2) Le Gratteris : M. Cédric LINDECKER (jusqu'au 3.2) Les Auxons : M. Jacques CANAL, M. Serge RUTKOWSKI Mamirolle : M. Daniel HUOT Marchaux-Chaufontaine : M. Jacky LOUISON Mazerolles-le-Salin : M. Daniel PARIS Miserey-Salines : M. Marcel FELT Montfaucon : M. Pierre CONTOZ (à partir du 2.1) Montferrand-le-Château : M. Pascal DUCHEZEAU Nancray : M. Vincent FIETIER Noirento : Claude MAIRE Osselle-Routelle : Mme Anne OLSZAK Palise : Mme Daniel GAUTHEROT Pelousey : Mme Catherine BARTHELET Pirey : M. Robert STEPOURJINE Pouilley-Français : M. Yves MAURICE Pugey : M. Frank LAIDIE (à partir du 7.6) Rancenay : M. Michel LETHIER Roche-lez-Beaupré : M. Jacques KRIEGER Saint-Vit : Mme Annick JACQUEMET (à partir du 5.1) Serre-les-Sapins : M. Gabriel BAULIEU Thise : M. Alain LORIGUET Thoraise : M. Jean-Paul MICHAUD Torpes : M. Denis JACQUIN Vaire : M. Jean-Noël BESANCON, Mme Valérie MAILLARD (à partir du 1.1.1) Vieilley : Mme Christiane ZOBENBULLER représentée par M. Franck RACLOT Villars Saint-Georges : M. Jean-Claude ZEISSER représenté par M. Pascal PETETIN Vorges-les-Pins : Mme Julie BAVEREL (à partir du 1.1.1)

Étaient absents : Besançon : M. Julien ACARD, M. Thibaut BIZE, M. Pascal BONNET, M. Patrick BONTEMPS, M. Emile BRIOT, Mme Claudine CAULET, M. Gueric CHALNOT, M. Pascal CURIE, M. Yves-Michel DAHOU, Mme Marie-Laure DALPHIN, Mme Danielle DARD, Mme Myriam EL YASSA, Mme Myriam LEMERCIER, M. Christophe LIME, Mme Carine MICHEL, M. Michel OMOURI, Mme Rosa REBRAB, Mme Mina SEBBAH, Mme Christine WERTHE Boussières : M. Bertrand ASTRIC Byans-sur-Doubs : M. Didier PAINEAU Champoux : M. Philippe COURTOT Chemaudin et Vaux : M. Gilbert GAVIGNET Franois : M. Claude PREIONI La Chevillotte : M. Roger BOROWIK La Vèze : Mme Catherine CUINET Marchaux-Chaufontaine : M. Patrick CORNE Merey-Vieilley : M. Philippe PERNOT Morre : M. Jean-Michel CAYUELA Novillars : M. Philippe BELUCHE Pouilley-les-Vignes : M. Jean-Marc BOUSSET Roset-Fluans : M. Arnaud GROSPERRIN Saint-Vit : M. Pascal ROUTHIER Saône : M. Yoran DELARUE Tallenay : M. Jean-Yves PRALON Velesmes-Essarts : M. Jean-Marc JOUFFROY Venise : M. Jean-Claude CONTINI

Secrétaire de séance : M. Anthony POULIN

Procurations de vote :

Mandants : F. GALLIOU (à partir du 3.3), J. ACARD, T. BIZE, P. BONNET, P. BONTEMPS, E. BRIOT, C. CAULET, P. CURIE (à partir du 1.1.7), Y.M. DAHOU (jusqu'au 3.8) D. DARD (à partir du 1.1.1), M. EL YASSA (à partir du 1.1.1), P. GONON (jusqu'au 1.1.6), M. LEMERCIER, C. LIME, C. MICHEL, T. MORTON (à partir du 3.9), M. OMOURI (à partir du 1.1.1), R. REBRAB (à partir du 1.1.1), D. SCHAUSS (à partir du 1.1.1 et jusqu'au 1.1.4), C. WERTHE, G. GAVIGNET (à partir du 1.1.1), P. CORNE, P. CONTOZ (jusqu'au 8.13), J.M. BOUSSET, Y. DELARUE, J.Y. PRALON, J.M. JOUFFROY

Mandataires : B. VOUGNON (à partir du 3.3), P. MOUGIN, E. MAILLOT, J. GROSPERRIN, M. LOYAT, C. DELBENDE, F. PRESSE, C. THIEBAUT (à partir du 1.1.6), T. MORTON (jusqu'au 3.8), J.L. FOUSSERET (à partir du 1.1.1), M. ZEHAF (à partir du 1.1.1), C. BOTTERON (jusqu'au 1.1.7), B. FALCINELLA, P. DUCHEZEAU, N. BODIN, S. WANLIN (à partir du 3.9), S. PESEUX (à partir du 1.1.1), A. GHEZALI (à partir du 1.1.1), E. ALAUZET (à partir du 1.1.1 et jusqu'au 1.1.4), L. FAGAUT, B. GAVIGNET (à partir du 1.1.1), J. LOUISON, D. HUOT (jusqu'au 8.13), F. BAILLY, J. KRIEGER, S. RUTKOWSKI, Y. MAURICE

Sedia - Rapport des élus administrateurs - Année 2017

Rapporteur : Alain BLESSEMAILLE, Vice-Président

Commission : Economie, emploi-insertion, enseignement supérieur et recherche

Inscription budgétaire
Sans incidence budgétaire

Résumé :

Les élus représentant la CAGB au conseil d'administration de sedia sont tenus, en respect des dispositions réglementaires, de présenter un rapport annuel devant le conseil communautaire.

Au 31 décembre 2017, la CAGB détient 5,71 % du capital de sedia.

Sedia est issue de la fusion-absorption au 1^{er} janvier 2017 par la SedD (territoire du Doubs) de la SOCAD, (territoires du Jura et de la Haute-Saône).

Le niveau d'activité (promotion immobilière, aménagement du territoire et services) est satisfaisant, et la situation financière est saine, même si impactée en 2017 par les conséquences de la fusion.

I. Contexte

L'article L.1524-5 (14^{ème} alinéa) du Code Général des Collectivités Territoriales prévoit que les organes délibérants des collectivités locales actionnaires se prononcent sur le rapport écrit qui leur est soumis par leurs représentants aux conseils d'administration des Sociétés d'Economies Mixtes.

Le 7 novembre 2017, les assemblées générales extraordinaires des sociétés SedD et SOCAD ont décidé de la fusion absorption de la SOCAD par la SedD, avec effet rétroactif au 1^{er} janvier 2017. Le nom de la société fusionnée est « sedia ».

Le Président Directeur Général de la SedD, M.FUSTER a été reconduit dans ses fonctions chez sedia.

Le siège de la société sedia est maintenu à Besançon.

L'élu représentant la CAGB au conseil d'administration de sedia est M. BLESSEMAILLE.

Une fiche signalétique et une synthèse des documents financiers sont jointes en annexe.

Les informations de l'année 2017 (sedia) ne sont donc plus comparables avec celles de 2016 (SedD) au vu de l'intégration des effectifs et des activités de SOCAD dans la nouvelle entité.

II. Synthèse de l'activité

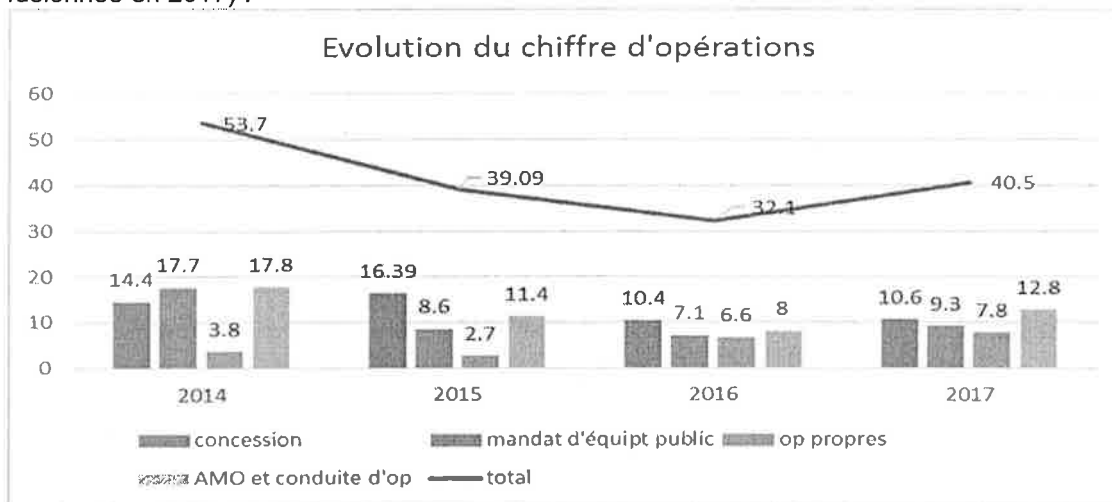
A/ Activité opérationnelle

La société sedia a pour principal objet la réalisation d'opérations d'aménagement et de promotion immobilière.

Son activité opérationnelle se décline en concessions d'aménagement, mandats d'équipements publics, opérations en propre, et AMO/conduite d'opérations.

L'activité opérationnelle se mesure à partir des dépenses d'investissement enregistrées sur l'année pour réaliser les opérations.

L'évolution de ces dépenses d'investissement sur opération depuis 2014 est la suivante (sedia fusionnée en 2017) :



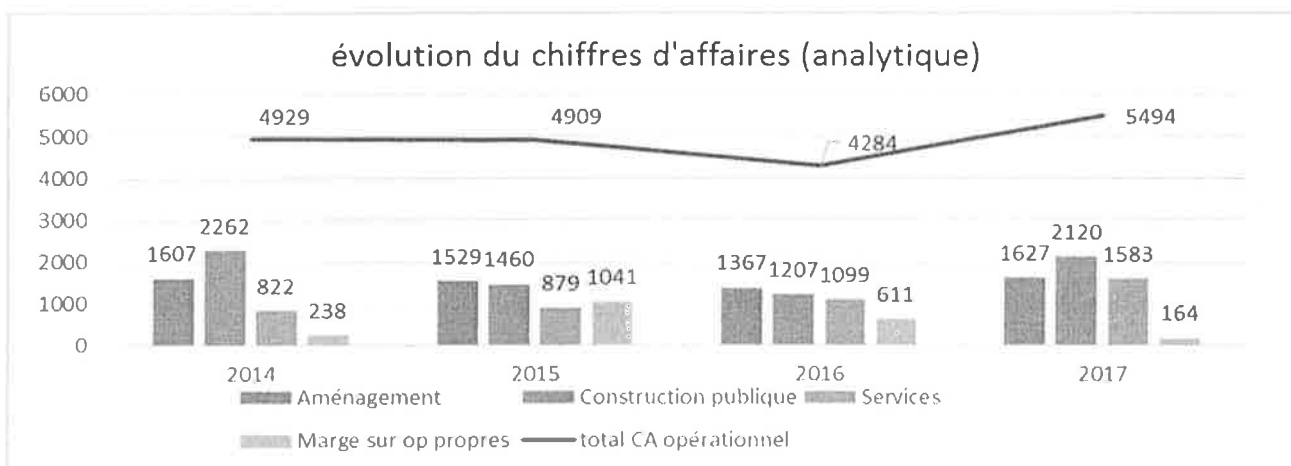
La fusion avec SOCAD fait remonter le chiffre d'opération, cependant, la tendance à la baisse se poursuit, du fait du ralentissement de la commande publique et du transfert sur la SPL Territoire 25 de plusieurs opérations publiques d'aménagement.

Face à cette tendance, la SedD devenue sedia a opéré une diversification de ses métiers (ex : offre de prestations de services pour les sociétés liées avec des conventions administrative et de gestion) et conduit une politique de développement de ses opérations propres (et donc à risque plus élevé pour la société) afin de maintenir son niveau d'activité. Sedia participe ainsi au capital de plusieurs filiales dédiées, et parallèlement, elle mène des projets en toute autonomie.

B/ Chiffre d'affaires

Le chiffre d'affaires 2017 opérationnel de la société fusionnée sedia, après neutralisation des opérations de recettes-dépenses relatives aux concessions s'établit à 5 494 K€. A noter que pour l'ex-SedD seule, le chiffre d'affaires 2017 est de 4 856 K€, soit une progression de 13% par rapport à 2016. L'ensemble des activités générant des honoraires progresse, particulièrement les services pour d'autres sociétés (des conventions signées avec les sociétés liées, par exemple aktya, Territoire 25 ou SEM PMIE, permettent la gestion administrative et fonctionnelle de ces sociétés par sedia). En revanche, les marges sur opérations propres sont moins importantes qu'en 2016.

La répartition du chiffre d'affaires par activité est le suivant (sedia fusionnée en 2017) :



C/ Moyens humains

Les effectifs sedia sont gérés dans le cadre d'une unité économique et sociale (UES). Au 31/12/2017, l'effectif total de l'UES se composait de 60,2 ETP soit 63 personnes, y compris le Directeur Général Délégué mis à disposition par la SCET.

Les contrats des personnels salariés des deux sociétés ont été transférés chez sedia. L'évolution et la réorganisation des effectifs sont fortement liés à la fusion.

III. Vie de la société

A/ L'actionnariat

La fusion SedD- SOCAD a eu lieu avec effet rétroactif au 1^{er} janvier 2017.

Préalablement à la fusion, la société SedD a augmenté son capital social par incorporation de réserves, portant la valeur nominale des actions de 68 à 112 €.

En rémunération des apports du patrimoine de la SOCAD, société absorbée, ses actionnaires ont reçu 9 442 actions nouvelles de sedia.

Au 31/12/2017, le capital social s'établit à 9 856 224 €, soit 88 002 actions de 112 €. Il est composé de 27 actionnaires, dont 57,18% d'actionnaires publics.

Le nombre des administrateurs au conseil d'administration a été porté de 13 à 16, avec la création d'une assemblée spéciale qui réunit les collectivités qui ne peuvent disposer chacune d'un poste d'administrateur.

Il est rappelé que DEXIA, actionnaire à 5,01%, a démissionné de son poste d'administrateur en 2013, et que le conseil d'administration a décidé de laisser ce poste vacant.

B/ Les filiales

Sedia détient des participations dans le capital de plusieurs filiales dédiées à des projets d'aménagement :

- SARL Champ de Foire à Saint-Vit - 51% du capital
Les travaux sont achevés, la SARL est en cours de dissolution
- SCCV La Canopée à Morteau avec SMCI - 51% du capital
Construction d'un ensemble immobilier mixte. La 1^{ère} tranche est achevée, le lancement d'une seconde tranche est envisagé en 2019.
- SCCV Utopia à Besançon, avec SMCI – 51% du capital
Opération de promotion immobilière (logements). La 1^{ère} tranche est achevée, la livraison de la 2^{ème} tranche est prévue fin 2019. Deux tranches complémentaires sont envisagées.
- SCCV Le Signal aux Auxons avec ICADE - 49% du capital
Opération de promotion immobilière (1^{ère} phase : bureaux). Fin 2017, trois lots restent à commercialiser.
- SCCV De Sarre à Serre les Sapins, avec ATIK – 50% du capital
Opération de promotion immobilière (logements). Livraison de la 1^{ère} tranche prévue en 2018. Le lancement d'une seconde tranche est envisagé fin 2018.

L'activité de ces filiales s'est poursuivie dans des conditions normales en 2017. Les filiales contribuent à hauteur de 141 K€ au résultat de sedia en 2017, via les dividendes apportés.

Sedia est membre de deux GIE : le GIE Novéa (38% des parts), créé pour accompagner les collectivités du réseau Rhin-Rhône (expertise foncière et environnementale), et le GIE Groupe 25 (90% des parts) pour mutualiser les services fonctionnels communs avec la SPL Territoire 25.

C/ Instances décisionnaires

En 2017, le conseil d'administration s'est réuni six fois, l'assemblée générale ordinaire une fois pour arrêter les comptes annuels et l'assemblée générale extraordinaire une fois pour la fusion. Hormis le PDG, les administrateurs ne bénéficient pas d'indemnités.

D/ Dividendes mis en paiement

Les dividendes mis en paiement en 2017 au titre du résultat 2016 s'élèvent à 11 366.46 €. A ce titre, la CAGB a encaissé 726,46 €.

IV. Situation financière

A/ Etats financiers (cf synthèse en annexe)

Une synthèse des états financiers 2017 est jointe en annexe.

Le total du bilan s'élève à : 87 911 K€

Le résultat net 2017 est un déficit de 624 540 €

Le commissaire aux comptes certifie les états financiers 2017 sans réserve, en émettant toutefois des observations sur les conséquences de la fusion qui a impacté les états financiers 2017.

Malgré le déficit 2017, issu des coûts de fusion et de difficultés financières sur certaines opérations intégrées via la fusion, la situation financière de sedia est saine.

Les prévisions budgétaires 2018 prévoient un retour à l'équilibre.

Les ratios de gestion (excédent brut d'exploitation et capacité d'autofinancement) subissent les conséquences du déficit et baissent fortement en 2017. Ils devraient s'améliorer en 2018.

B/ Bilan

Sur le total du bilan de 87 911 K€, le volume des actifs/passifs liés aux flux sur concessions et opérations en mandat représente de l'ordre de 47 M€.

Hormis les concessions et mandats, à l'actif du bilan, le stock des opérations en cours est valorisé pour 8 M€, et sedia dispose d'un patrimoine immobilier de l'ordre de 15M€

Au passif, les fonds propres s'élèvent à 11 M€ et les emprunts (hors mandats et concessions) représentent 12M€.

Les ratios financiers sont satisfaisants.

C/ Résultat (hors flux sur concessions et mandats).

La société propose dans son rapport de gestion un résultat sous forme « analytique », qui permet de neutraliser les opérations en recettes-dépenses relatives aux opérations de concession, et de regrouper les éléments par nature de dépense (ainsi, les charges de personnels facturées par le GIE sont ajoutées au charges de personnel propres à la société).

Ce résultat analytique est présenté sur la fiche annexe.

Au titre de 2017, le total des produits s'élève à 7 793 K€, le total des charges à 8 418 K€, ce qui aboutit à un déficit net de 625 K€.

La composition du résultat analytique est la suivante :

En K€	2017	Pour mémoire sedD 2016
exploitation	- 831	-239
financier	395	866
exceptionnel	- 244	88
IS	+55	-336
total résultat	- 625	379

Le résultat d'exploitation est déficitaire. Les produits d'exploitation sont essentiellement constitués du chiffre d'affaires et de reprises sur provisions. Les principaux postes des charges d'exploitation sont les frais de personnel (4 643 K€ soit 55 % du total) et les dotations aux amortissements et provisions (2 346 K€ soit 28 % du total).

Le résultat analytique fait ressortir que, à périmètre constant, la SedD seule aurait présenté un bénéfice net de + 393 K€. Les coûts de la fusion et des incertitudes fortes sur certaines opérations issues de la SOCAD, qui ont conduit à constituer des provisions pour risques, ont généré le déficit sedia en 2017. Par ailleurs, l'année de fusion n'a pas été propice au développement de l'activité, il convenait d'abord d'asseoir la nouvelle structure, et l'effet des économies d'échelle n'est pas immédiat.

Le résultat financier et le résultat exceptionnel permettent d'atténuer le résultat d'exploitation déficitaire.

D/ Contrôles mis en œuvre en 2017

La SedD devenue sedia fait l'objet d'un contrôle fiscal concernant les exercices 2014 à 2016. En tant qu'actionnaire, la CAGB assure un suivi régulier de la société. Il n'y a pas d'autre contrôle à signaler.

V. Liens avec la CAGB

Les flux financiers entre sedia et la CAGB en 2017 sont constitués essentiellement de versements par la CAGB au titre des participations financières sur concessions (168 K€), de l'acquisition de surfaces (BIO Innovation – 952 K€), de frais de missions, de rachats d'ouvrages (276 K€). A noter que suite à la dissolution du SMAIBO au 31/12/2016 la mission d'AMO relative à l'aménagement et à la commercialisation de certaines zones d'activités économiques de l'ouest bisontin est désormais sous maîtrise d'ouvrage CAGB.

A l'inverse, la CAGB a encaissé de l'ordre de 100 K€ sur différents opérations.

Les principales opérations en cours entre sedia et la CAGB sont les suivantes :

- ZAC Nouvelle Ere aux Auxons : concession d'aménagement (CRAC 2016 – bilan prévisionnel de l'opération = 10 282 K€)
- Intervention sur certains programmes immobiliers des zones Témis et Témis santé : Bio-Innovation, INNOTECH
- ZAC Hauts du Chazal : concession d'aménagement CAGB- Ville de Besançon (CRAC 2016 – bilan prévisionnel de l'opération = 48 750 K€)

Rappel : par ailleurs, sedia est concessionnaire de la ZAC Témis pour le syndicat mixte SM PSI que la CAGB finance à 83 %.

La CAGB a accordé des garanties sur les emprunts souscrits par sedia pour un montant cumulé de 1 092 K€ au 31/12/2017.

Outre les attributions de FIE, le conseil communautaire et le bureau ont été sollicités à plusieurs reprises sur des décisions impliquant sedia en 2017 :

- 16-03-2017 : ZAC des Epenottes – logements publics
- 30-03-2017 : Acquisition VEFA Bio-Innovation
- 26-06-2017 : participation SedD aux salons MIPIM et SIMI
- 26-06-2017 : CRAC ZAC Hauts du Chazal
- 21/09/2017 : Fusion SedD-Socad
- 21/09/2017 : approbation du rapport 2017 des élus administrateurs
- 21/09/2017 : CRAC Nouvelle Ere – les Auxons
- 21/09/2017 : rapport annuel des élus administrateurs 2016
- 16/11/2017 : avenant n°6 – ZAC Nouvelle Ere

Le rapport spécial du commissaire aux comptes ne mentionne aucune nouvelle convention règlementée liant la CAGB et sedia.

A l'unanimité, le Conseil de Communauté se prononce favorablement sur le présent rapport présenté par les élus représentant la CAGB au conseil d'administration de sedia au titre de l'année 2017.

Rapport adopté à l'unanimité :

Pour : 109
Contre : 0
Abstention : 0
Ne prennent pas part au vote : 0



Pour extrait conforme,

Le Vice-Président suppléant,

Gabriel BAULIEU
1^{er} Vice-Président

Fiche signalétique – 31/12/2017

Dénomination sociale : sedia

Secteur d'activité : Aménagement du territoire et promotion immobilière,

Date de création : 1959 – fusion absorption en 2017.

Siège social : 6 rue Louis Garnier – BESANCON

Forme juridique : Société d'économie mixte

Objet social (extrait des statuts) :

Etude, réalisation, commercialisation, administration et gestion :

- d'opérations d'aménagement foncier
- d'opérations visant à réhabiliter les quartiers existants,
- d'opérations de construction d'immeubles (habitat-locaux-bureaux-industrie-commerce)
- d'équipements et ouvrages nécessaires au développement des Collectivités

Capital social : 9 856 224 €

Au 1^{er} janvier 2017 : Fusion absorption de la SEM SOCAD, SEM similaire qui intervenait sur les territoires du Jura et de la Haute-Saône.

Le capital est divisé en 88 002 actions d'une valeur unitaire de 112 €.

Actionnaires et administrateurs :

La société est composée de 27 actionnaires.

Au 31/12/2017, le conseil d'administration est composé de 16 administrateurs, dont 1 siège pour le représentant de l'assemblée spéciale.

Répartition du capital social et des sièges détenus au conseil d'administration :

Actionnaires	Part détenue dans le capital	Valeur en capital	Nombre de sièges au Conseil d'Adm°
Département Doubs	13.27%	1 307 824	2
Ville Besançon	12.29%	1 210 944	2
CAGB	5.71 %	562 352	1
PMA	14.15 %	1 394 288	2
Ville Montbéliard	3.84 %	378 448	1
Département Jura	4.61%	454 160	1
Département Haute-Saône	2.73%	269 473	1
Com Agglo Vesoul	0.21%	20 944	
Com Agglo Grand Dole	0.04%	3 696	
Ville Lons le Saunier	0.09%	8 512	Ass.spéciale
Ville Saint-Claude	0.09%	8 512	1
Ville Moisey	0.01%	672	
Ville Gray	0.04%	3 696	
Ville Héricourt	0.09%	8 512	
Ville Breurey-les-Faverney	0.00%	448	
Ville Lure	0.01%	1 232	
Ville Voray-sur-l'Ognon	0.00%	448	
<i>Sous total actionariat public</i>	<i>57.18%</i>		<i>11</i>
Caisse des Dépôts	16.25%	1 601 936	1
Caisse d'Epargne BFC	11.39%	1 122 576	1
Crédit Agricole FC	5.68 %	560 000	1

Dexia crédit local	5.01%	494 144	
Crédit coopératif	0.04%	4 144	
CCI Doubs	4.34%	428 064	1
CCI Lons	0.04%	3 696	
CCI Haute Saone	0.01%	1 232	
OPH du Jura	0.06%	6 160	
Pesr physique	0.00%	112	1
total	100%	9 856 224 €	16

Elu représentant la CAGB : M. BLESSEMAILLE

Président Directeur Général au 31/12/2017 : M.FUSTER

DGD au 31/12/2017 : M.BLETTON

Nombre de salariés au 31/12/2017 : 60,2 ETP (63 personnes) hors GIE Novéa

Commissaire aux comptes : cabinet ACE

Expert-comptable : E.PUIG

Bilan et compte de résultat simplifié

ACTIF - unité K€	31/12/2017	PASSIF - unité K€	31/12/2017
Actif immobilisé		Capitaux propres	
Immobilisations incorporelles	81	Capital social	9 856
Immobilisations corporelles	15 180	Réserves & report à nouveau	407
Immobilisations financières	1 097	Résultat de l'exercice	(625)
Total Actif Immobilisé	16 358	Subventions (nettes)	1 392
Actif Circulant		Autres fonds propres	
Stocks et en-cours	29 502	Total fonds propres	11 030
Clients et comptes rattachés	7 537	Total provisions	4 763
Autres créances d'exploitation	7 257	Dettes	
Régularisation		Emprunts	36 300
Total Actif Circulant	44 296	Fournisseurs d'exploitation	8 143
Disponibilités		Dettes fiscales et sociales	1 804
trésorerie	27 257	Autres dettes	9 209
TOTAL Liquidités	27 257	produits constatés d'avance	16 662
TOTAL Actif net	87 911	Total des dettes	72 117
		TOTAL Passif	87 911

RESULTAT - unité K€	31/12/2017	31/12/2017
	résultat analytique	liasse fiscale
Produits d'exploitation		
chiffre d'affaires	5 494	24 864
autres produits	14	-3 444
reprises amort et prov°	1 630	4 380
total produits d'exploitation	7 138	25 800
Charges d'exploitation		
achats	980	19 046
impôt et charges de personnel	4 643	3 411
dot° amort et prov°	2 346	3 887
autres charges		138
total charges d'exploitation	7 969	26 482
Résultat d'exploitation	(831)	(682)
produits financiers	482	566
charges financières	87	411
Résultat financier	395	155
produits exceptionnels	173	434
charges exceptionnelles	417	587
Résultat exceptionnel	(244)	(153)
IS	(55)	(55)
RESULTAT NET	(625)	(625)